



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Avenir incertain du Palais de la découverte de Paris

Question écrite n° 7331

Texte de la question

Mme Clémence Guetté interroge Mme la ministre de la culture sur l'avenir incertain du Palais de la découverte de Paris. Ce musée, rattaché à la Cité des sciences et de l'industrie au sein de l'établissement public national Universcience, fait face à de nombreuses menaces depuis sa fermeture en 2020 pour travaux. En effet, le projet scientifique et culturel (PSC), document opérationnel définissant l'identité du musée pour sa réouverture initialement prévue en 2024, modifie substantiellement le projet historique du Palais de la découverte. Tout d'abord, sa surface doit être réduite de 7 259 m², ce qui constitue une diminution significative de l'espace dédié à la science. Mais ce n'est pas tout : le document précise également que le nombre de salles d'exposition dédiées aux échanges entre les médiateurs scientifiques et le public, ainsi que les salles dédiées aux expériences, doivent être réduites de 34 à 13. De nombreux ateliers vont également être sous-traités en dehors du Palais de la découverte. Toutes ces modifications s'inscrivent dans un changement profond de la philosophie du musée, reflétant une préférence pour une conception utilitariste des savoirs plutôt qu'un musée consacré à la recherche fondamentale. La Société française de physique déplorait d'ailleurs déjà en 2020 que « l'objectif du Palais ne soit plus de faire découvrir les sciences, mais de convaincre que leurs applications sont nécessairement bénéfiques ». Les inquiétudes de la communauté scientifique et des salariés du musée sont renforcées par le manque de transparence et de clarté sur la durée de la rénovation et la date de sa réouverture. Celle-ci a déjà été retardée de deux ans et devrait avoir lieu en 2026 dans le meilleur des cas. Le musée devait provisoirement rouvrir ses portes le 11 juin à l'occasion d'une exposition temporaire sur l'intelligence artificielle. Mais, les salariés ont été informés le 20 mai, soit moins d'un mois à l'avance, que cela n'aurait pas lieu. En réaction, l'Académie des sciences exige du ministère de la culture qu'il « rende public un programme clair, qui porte sur l'ensemble du projet, sur son organisation et son déroulement calendaire » dans un communiqué publié le 26 mai. Ces menaces qui pèsent sur le Palais de la découverte s'ajoutent à la longue liste des attaques successives du Gouvernement contre la science, avec notamment les coupes d'un milliard et demi d'euros dans le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche. Face à cette situation, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement compte entreprendre pour préserver la mission initiale de cette institution et garantir que la transparence soit faite quant à la durée des travaux auprès des salariés et des scientifiques.

Données clés

Auteur : [Mme Clémence Guetté](#)

Circonscription : Val-de-Marne (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7331

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2025